

C'est bien compris. Les commerçants fermeront volontiers les magasins les dimanches et jours de fête de précepte s'ils ont la certitude que leurs clients n'achèteront pas ailleurs ces jours-là. Que chacun s'engage donc d'abord à ne pas acheter le dimanche, qu'on fasse prendre aux autres l'engagement de ne point acheter, et qu'on agisse ensuite sur les commerçants. Ils y regarderont à deux fois, ces messieurs, s'ils entendent leurs clients leur dire : Nous sommes dix, vingt, trente de vos bons clients, nous avons pris l'engagement de ne rien acheter le dimanche et de nous adresser de préférence aux commerçants qui ferment ce jour-là ; fermez vos magasins le jour du Seigneur, ou nous allons ailleurs !

Ce n'est pas seulement en France qu'on travaille pratiquement à obtenir le repos et la sanctification du dimanche.

Voici les résolutions qui ont été prises à Grenade, en Espagne, sur l'initiative des pieuses Tertiaires de Saint-François et sous la haute protection de Mgr Don José Mereno y Mazon :

1° Ne rien acheter, sauf les cas de stricte nécessité, les dimanches et les jours de fête ;

2° Ne jamais entrer, même les jours de travail, dans les magasins qui sont ouverts les jours de fête ;

3° Former un comité de dames se réunissant tous les mois, pour prendre les mesures nécessaires à la marche de l'œuvre ;

4° Former une liste des dames adhérentes et publier périodiquement la liste des magasins qui sont fermés le dimanche, avec indication des noms, rues et numéros.

Dès les premières démarches faites, le résultat fut tel que quinze cents dames se firent inscrire.

Elles se présentèrent chez les commerçants, les invitant à fermer les dimanches et les jours de fête, en faisant voir les avantages qu'ils avaient à adhérer à l'œuvre, en même temps que les inconvénients qui pourraient résulter de leur refus.

En quelques mois, la ville de Grenade a été transformée. Toutes les boutiques sont fermées les dimanches ; les commerçants et leurs employés peuvent vaquer à leurs devoirs religieux et de famille. La loi de Dieu est respectée.

Nous avons toute confiance en nos Tertiaires. Aussi, espérons-nous que tous, Frères et Sœurs, se feront un devoir de répondre à l'appel qui leur a été adressé en faveur du repos du dimanche.

Un Soldat du Christ. — Au mois de mai dernier, M. Van den Hende, tertiaire de Roubaix, France, ayant appris qu'une